

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13^{ème} Prix du développement durable – appel à candidatures

Nyon, le 12 avril 2022

Les candidatures pour le Prix du développement durable dès ce mardi 12 avril. A travers cette 13^{ème} édition, la Municipalité renouvelle son encouragement à des projets qui apportent une réponse à l'échelle locale aux enjeux de durabilité et d'urgence climatique. Cette année encore, un projet durable réalisé à Nyon sera désigné lauréat, et se verra remettre un prix de CHF 10'000.-

Depuis 2010, le Prix du développement durable distingue les initiatives contribuant, à leur échelle, à l'atteinte de l'un ou de plusieurs des Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies dans son Agenda 2030. Les précédentes éditions ont démontré toute la créativité et le dynamisme de la société civile nyonnaise en matière de durabilité. A travers cette démarche, la Municipalité souhaite récompenser et mettre en valeur les projets citoyens contribuant à faire de Nyon une ville durable et responsable, et espère ainsi encourager d'autres acteurs à s'engager.

Le prix s'adresse aux particuliers, aux associations, aux coopératives ainsi qu'aux fondations, pour des réalisations de projets favorables à la collectivité, à but non lucratif ou de lucrativité limitée. Les projets soumis peuvent par exemple, et de façon non exhaustive, participer à une meilleure interaction sociale, à une amélioration de la qualité de vie des Nyonnais-e-s, à un partage des savoirs ou à la conservation de l'environnement. Il doit être réalisé à Nyon.

Le projet lauréat sera dévoilé lors d'une cérémonie officielle le 13 octobre. Il se verra remettre un prix d'un montant de CHF 10'000.- et bénéficiera d'une communication de la part de la Ville. Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé au dimanche 12 juin.

A vos candidatures !

Plus d'informations sur le Prix et les modalités de candidature : nyon.ch/prixdd

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de leur Agenda 2030. Les 17 ODD définissent des cibles à atteindre par tous les Etats membres de l'ONU d'ici 2030 et ont pour ambition de répondre aux défis généraux suivants : éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la paix et la prospérité pour tous.

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

Mme Laure Pernin, Déléguée au Plan climat et à la durabilité a.i., 022 316 40 33